



## Code de conduite et d'éthique de Tara Mandala - Accord du participant

*Approuvé par le Conseil d'administration.*

Le présent accord couvre les politiques et la conduite liées au fait de participer à un programme de Tara Mandala. Tara Mandala est une organisation bouddhiste internationale qui possède un centre de retraite à Pagosa Springs, dans le Colorado. Ce code de conduite s'applique à toute participation à un événement, y compris aux programmes en ligne et en direct, aux retraites virtuelles et aux retraites sur place en personne.

L'ensemble du personnel, du conseil d'administration, des enseignants et des résidents de Tara Mandala sont tenus d'adhérer à un code de conduite et d'éthique très complet. Tara Mandala croit fermement à l'importance d'inclure ses participants dans le travail de création d'espaces sécurisés, équitables et dignes de confiance pour ses retraites, événements et programmes. C'est pourquoi Tara Mandala a créé ce code de conduite et d'éthique abrégé pour tous les participants, afin qu'ils s'engagent à le respecter. Puisse cet effort servir à éliminer toute forme de discrimination et de harcèlement dans notre Sangha et dans notre communauté mondiale, et à clarifier les politiques générales de code de conduite établies par Tara Mandala.

### **Code de conduite et d'éthique pour les participants**

Le présent Code de conduite ("le Code") établit les principes que toutes les personnes participant aux programmes de Tara Mandala sont censées respecter lorsqu'elles assistent à l'une des retraites sur place en personne, aux retraites en ligne et en direct, aux retraites virtuelles, aux enseignements ou aux événements de Tara Mandala.

#### **Les cinq préceptes :**

**1. *S'abstenir de prendre la vie, prendre soin et protéger tous les êtres vivants, nos mères.***

En adoptant ce précepte, nous reconnaissons l'interconnexion de tous les êtres et notre respect pour toute vie. Nous acceptons d'affiner notre compréhension du fait de ne pas tuer et de ne pas blesser dans toutes nos actions. Alors que certains d'entre nous recommandent le végétarisme, et d'autres non, nous nous engageons tous à respecter ce précepte dans un esprit de respect de la vie. Le Bouddha n'était pas végétarien, il a suivi la voie du milieu, mangeant de la viande si on lui en donnait, mais il ne s'est jamais engagé dans l'acte de prendre la vie.

À Tara Mandala, nous servons de petites quantités de viande lors de nos Tsog (offrandes), conformément à nos vœux de samaya tantriques. Nous mangeons de la viande en pleine conscience et avec l'intention d'amener cet être à une renaissance supérieure. Dans les cas où la présence de parasites constitue une menace pour la santé de la communauté, nos maîtres nous ont conseillé d'éliminer les menaces pour la santé publique ; cependant, en règle générale, nous essayons d'éviter de prendre la vie.

**2. *S'abstenir de prendre ce qui n'est pas donné, respecter la propriété et les limites des autres.***

Nous acceptons de ne pas prendre ce qui ne nous appartient pas et de respecter la propriété et les limites d'autrui, qu'il s'agisse de l'espace physique ou personnel. Nous acceptons de prendre conscience de l'utilisation de toutes les ressources de la terre d'une manière respectueuse et écologique. Nous acceptons d'être honnêtes dans nos rapports avec l'argent et de ne pas détourner l'argent engagé dans des projets du Dharma.

**3. *S'abstenir de toute parole fausse, dire la vérité avec compassion.***

Nous acceptons de dire ce qui est vrai et utile et de nous abstenir de commérages, de mensonges, de discours décousus ou tendant à diviser dans notre communauté. Nous acceptons de garantir la confidentialité de ce qui nous est explicitement dit en confiance, sauf si cela menace la sécurité ou la santé de la communauté. Nous acceptons de cultiver une communication consciente et claire et de cultiver la qualité de l'amour bienveillant et de l'honnêteté comme base de notre discours.

**4. *S'abstenir de toute inconduite sexuelle : s'abstenir de briser les limites sexuelles de ses propres relations engagées ou de celles des autres.***

Nous acceptons d'éviter de causer du tort par inconduite sexuelle et d'éviter l'exploitation sexuelle ou les relations de nature sexuelle qui se situent en dehors des limites des engagements relationnels que nous avons pris envers une autre personne ou qui impliquent une personne qui a fait des vœux à une autre personne.

Tara Mandala s'oppose fermement à tout type de harcèlement sexuel et de comportement sexuel inapproprié. Le harcèlement sexuel est défini comme des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles et autres comportements verbaux ou physiques de nature sexuelle. Une conduite sexuelle inappropriée qui pourrait conduire à une

plainte pour harcèlement sexuel est expressément interdite par le présent Code et les politiques de Tara Mandala (voir section A. Discrimination, harcèlement et violence).

**5. *S'abstenir de consommer des substances intoxicantes qui ont tendance à obscurcir l'esprit, à causer du tort et à conduire à la rupture des autres préceptes.***

Il est clair que l'abus de substances est la cause d'énormes souffrances. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il ne doit pas y avoir d'usage de substances intoxicantes pendant les retraites, les événements de la sangha ou dans les locaux de la retraite. Il y existe des occasions à Tara Mandala ou et des événements de la Sangha de Tara Mandala où nous proposons un Tsog (offrande) ou des rassemblements sociaux au cours desquelles de petites quantités d'alcool sont offertes. Nous acceptons de ne pas abuser ou de faire un mauvais usage des substances intoxicantes à tout moment.

## **A. Discrimination, harcèlement et violence**

Tara Mandala interdit strictement tout type de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et toute autre forme de harcèlement ou de discrimination en raison de la race, de la couleur, de l'origine ethnique ou de la religion, la grossesse, le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'origine nationale, l'information génétique, l'âge, l'état civil, le handicap, le statut de militaire et/ou d'ancien combattant, ou toute autre caractéristique protégée par les lois fédérales, nationales ou locales applicables. Toutes les formes de harcèlement de, ou par, toute personne associée ou employée par Tara Mandala ne sont pas tolérées.

Les comportements de harcèlement ou de discrimination sont inacceptables. Cela s'applique à tout moment pendant le programme, l'événement ou la retraite, que ce soit en ligne ou sur site.

Le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, est une forme de discrimination. Il peut s'agir, entre autres, de commentaires importuns et offensants, de la poursuite persistante de relations non désirées, de comportements, de gestes ou de tout autre contact susceptible de causer une offense ou une humiliation ou qui pourrait raisonnablement être perçu comme imposant une condition de nature discriminatoire à nos participants. En général, si quelqu'un vous demande d'arrêter de le traiter ou de lui parler d'une manière qu'il considère comme étant de nature harcelante, vous êtes prié d'arrêter.

Tara Mandala s'oppose fermement à la violence, y compris, mais sans s'y

limiter, aux comportements qui menacent, intimident ou contraignent un autre membre du personnel, un retraitant ou un membre du public. L'interdiction de violence comprend également tous les actes de harcèlement ou les menaces de violence verbales ou écrites. Elle comprend également toute autre conduite (y compris les courriels, les textos ou autres communications électroniques, le téléphone et les publications sur les réseaux sociaux) qui comporte une menace directe ou indirecte de préjudice physique, de harcèlement ou d'intimidation.

## **B. Harcèlement sexuel**

Nous attendons des enseignants et des participants qu'ils évitent toute inconduite sexuelle, tout harcèlement ou tout engagement les uns envers les autres d'une manière jugée inappropriée, offensante, intimidante ou violant le présent Code de conduite. Tara Mandala s'oppose fermement au harcèlement sexuel et aux comportements sexuels inappropriés. Le harcèlement sexuel est défini comme des avances sexuelles importunes, des demandes de faveurs sexuelles et d'autres comportements verbaux ou physiques de nature sexuelle, lorsque :

- La soumission à un tel comportement est considérée, explicitement ou implicitement, comme un terme ou une condition de votre participation ;
- La soumission ou le rejet d'un tel comportement est utilisé comme base de décisions affectant la poursuite d'un programme par un participant ;
- Une telle conduite a pour but ou pour effet de créer un espace de retraite intimidant, hostile ou offensant.

Une conduite sexuelle inappropriée qui pourrait conduire à une plainte pour harcèlement sexuel est expressément interdite par le Code de conduite. Une telle conduite inclut, sans s'y limiter, les communications sexuellement implicites ou explicites, que ce soit :

- Sous forme écrite, telle que des caricatures, des affiches, des calendriers, des notes, des lettres, des courriels ;
- Sous forme verbale, tel que des commentaires, des plaisanteries, un langage grossier ou obscène de nature sexuelle, des commérages ou des questions sur la vie sexuelle d'autrui, ou des demandes répétées et non consenties de rendez-vous ;
- Des gestes physiques et d'autres comportements non verbaux ; ou
- Des attouchements importuns tels que saisir, caresser, embrasser, masser ou frôler le corps d'une autre personne.

## C. Consommation d'alcool et de drogues

Lors d'un séjour à Tara Mandala, dans les espaces communs, y compris le bâtiment communautaire et le temple, les événements en ligne, ou les réunions et événements des Sangha locales, nous nous engageons à travailler sur notre esprit et nos émotions, et ce faisant, nous acceptons d'utiliser l'alcool en pleine conscience et de nous abstenir de toute intoxication par les drogues et l'alcool. Il est essentiel d'avoir l'esprit clair pour atteindre cet objectif. Les politiques spécifiques comprennent :

**L'alcool** : Lors des Tsog (cérémonie d'offrande) et autres rassemblements sociaux, une petite quantité d'alcool sera offerte. Si vous choisissez de boire de l'alcool lors d'un programme ou d'un événement de Tara Mandala, veuillez le faire en pleine conscience et respecter ceux qui s'abstiennent. La consommation d'alcool n'est pas autorisée dans le bâtiment communautaire. Veuillez vous abstenir d'être en état d'ébriété sur le site et de conduire en état d'ébriété sur le site (ou ailleurs).

**Drogues** : Nous ne tolérons pas le tabagisme de quelque nature que ce soit sur le terrain, y compris, mais sans s'y limiter, les cigarettes, les cigarettes électroniques, le vapotage, les cigares et le cannabis. De même, l'utilisation de drogues illicites de toute nature ou la surconsommation de médicaments sur ordonnance est interdite. Toute possession, utilisation ou vente de drogues est également interdite. Sortir du portail de Tara Mandala pour fumer du cannabis et revenir intoxiqué n'est pas acceptable.

## D. Violation du code de conduite et d'éthique

Si un ou plusieurs de ces codes de conduite ou d'éthique sont enfreints de manière répétée ou étendue au cours d'un programme ou d'un événement de Tara Mandala, l'enseignant principal de l'événement, le personnel senior ou l'équipe en charge des programmes se réserve le droit de prendre des mesures proportionnelles à l'infraction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme ou de l'événement.

**Tara Mandala®**

4000 USFS Rd. #649, Pagosa Springs, CO 81147 • PO Box 3040, Pagosa Springs,  
CO 81147

970-731-3711 • [www.taramandala.org](http://www.taramandala.org)